

SÉANCE DU BUREAU SYNDICAL DU JEUDI 19 AOUT 2021

2021 - 11 LANCEMENT ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ PUBLIC «ACQUISITION ET MAINTENANCE D'UN LOGICIEL DE GESTION FINANCIERE»

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 19 août, le Bureau du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 12 août 2021, s'est réuni au sein des locaux du SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 8

Délégués présents : 5
Votants : 5

Délégués présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, Président du SYDELA

Monsieur Dominique DAVID, 3^{ème} Vice-Président

Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, 5^{ème} Vice-Président

Monsieur Maurice BOUHIER, 6^{ème} Vice-Président

Monsieur Philippe CAILLON, 7^{ème} Vice-Président

Délégués absents :

Monsieur Frédéric DUNET, 1^{er} Vice-Président (excusé)

Monsieur Patrick BERTIN, 2^{ème} Vice-Président (excusé)

Monsieur Didier MEYER, 4^{ème} Vice-Président (excusé)

Affichage le 24 août 2021

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant que le SYDELA s'est doté, en 2017, d'un logiciel de gestion financière à destination de sa direction financière, par la contractualisation d'un marché public auprès du prestataire BERGER LEVRAUD, après en mise en concurrence effectuée dans le respect des dispositions en vigueur,

Considérant que ledit marché public arrive à son terme au 31 mai 2022, et qu'à cet effet, il est nécessaire de lancer à nouveau une consultation pour le renouvellement du marché public de techniques d'information et de communication (TIC) dont l'objet est « l'acquisition et la maintenance d'un logiciel de gestion financière ».


Considérant que les caractéristiques du marché envisagées sont les suivantes :

- **Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire**
- **Passé en procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation,**
- **Sans minimum avec un maximum en valeur de 200 000 € HT**
- **Durée du marché : 5 ans maximum (1 an reconductible 4 fois)**
- **Non allotissement justifié par l'homogénéité de la prestation**
- **Critères d'attribution de l'accord-cadre :**
 - **Critère technique (70%)**
 - *Pertinence de la méthodologie proposée pour la conduite du projet /25%*
 - *Adéquation de la couverture fonctionnelle de l'outil proposée aux besoins exprimés /40%*
 - *Adéquation des moyens humains mis à disposition /15%*
 - *Performance de la reprise des données /10%*
 - *Qualité de l'hébergement proposé /5%*
 - *Méthodologie proposée pour la gestion de la maintenance de l'outil /5%*
 - **Critère financier (30%)**

Le Bureau syndical décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser le lancement du marché public « Acquisition et maintenance d'un logiciel de gestion financière » dans le respect des caractéristiques présentées, sous la forme d'une consultation passée en procédure adaptée ouverte, avec possibilité de négociation,**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes nécessaires à son exécution.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**



Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20210819-2021-11-DE
Date de télétransmission : 24/08/2021
Date de réception préfecture : 24/08/2021